

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 30

N°145

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017

L'AN deux mille dix sept, le 29 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni en Mairie à sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé :DONNET Lionel .

Représentés par :

Madame Sophie VALLY	Madame Sozig NEDELEC
Madame Leila TLILI	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Jean-François MONINO	Monsieur Silvère ROZENBERG
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Danièle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Laurence GRARE
Madame Maria MERCADER Y PUIG	Madame Sylvie DUCATTEAU
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Djamila AISSAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Benoît LOGRE	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAIRI	Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

MAIRE/

OBJET : Prise en charge des frais d'un Adjoint à la Maire dans le cadre d'un voyage d'étude à Barcelone portant sur les enjeux de politiques urbaines.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget municipal 2017 ;

Considérant le grand intérêt que la municipalité porte aux questions du développement de la ville, des quartiers et du renouvellement urbain ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

AUTORISE la prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement et de formation de Silvère Rozenberg. Cette prise en charge ne pourra pas dépasser 1 700 euros TTC.

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Anthony DAGUET



Reçu en Préfecture le : 05.07.17
Publié le : 05.07.17
Certifié exécutoire le : 05.07.17



Pour le Maire
l'Adjoint Délégué